République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Secrétariat général

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition de la secrétaire générale ;

ARRETE :

ARTICLE UNIQUE : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de : ingénieur agriculture et environnement hors classe échelon spécial au titre de l'année 2020, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

(10 agents de rang 1 à 10 sur 1 page)

Fait, le 06 NOV. 2020

Pour le ministre, et par délégation

Le sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Laurent BELLÉGUIC

Bureau de gestion : 202 BASE / IAE

Corps / Grade : ingénieur agriculture et environnement hors classe échelon spécial

Commission administrative paritaire du corps :

ingénieur de l'agriculture et de l'environnement

Avancement au titre de l'année 2020 pour le grade :

ingénieur agriculture et environnement hors classe échelon spécial

Nomination à compter du 1er juillet 2020

1	DOLET Sylvie	EPLEFPA de Pamiers
2	KOWALSKI Frédéric	ONF - Office national des forêts
3	DELRIEUX Jean-Luc	DDPP-013
4	MOLLE Bruno	IRSTEA - Centre régional de MONTPELLIER
5	PAQUOTTE Philippe	FAM/DIRECTION MARCHES, ETUDES ET PROSPECTIVE
6	CADENEL Brigitte	SD/DDT(M)/DDT(M)05/DDT 05 SAER
7	TOURMENT Rémy	IRSTEA - Centre régional d'AIX-EN-PROVENCE
8	MAUPERIN Christian	DDT(M)37 SERVICE HABITAT CONSTRUCTION
9	MILLO Claude	SERVICE BIODIVERSITE EAU PAYSAGES
10	PIEPRZOWNIK Valérie	AC/DGPE/SCPE/SDC/BQ